



AMÉLIORER L'ACCÈS À LA PROTECTION GRÂCE À UNE MEILLEURE COOPÉRATION ENTRE LES SYSTÈMES DE PARRAINAGE ET DE VOIES COMPLÉMENTAIRES

Forum réfugiés-Cosi est une organisation française fondée en 1982. Elle accompagne chaque jour des milliers de **demandeurs d'asile et de réfugiés** au sein de **dispositifs d'accueil, d'hébergement et d'accompagnement dédiés**, et gère un centre de santé mentale dédié aux victimes de torture et de violences. L'association est par ailleurs présente depuis 2010 en **centre de rétention administrative**, où elle informe et aide dans l'exercice effectif de leurs droits les personnes retenues. Son **action internationale** inclut des projets au Niger, en Guinée et au Liban. Elle a également pour mission, à travers des **actions de plaidoyer à l'échelle nationale et européenne**, de veiller au respect des droits fondamentaux des demandeurs d'asile, des bénéficiaires d'une protection internationale et des étrangers privés de liberté dans le cadre des procédures d'éloignement. L'association est membre du Conseil européen pour les réfugiés et les exilés (ECRE). Elle participe aux travaux de nombreuses instances européennes dans le domaine de l'asile (Commission européenne, Agence européenne des droits fondamentaux, Bureau européen d'appui à l'asile...). Forum réfugiés-Cosi est par ailleurs impliquée régulièrement dans des **projets transnationaux** visant, avec d'autres organisations européennes, à analyser la mise en œuvre des droits fondamentaux dans plusieurs pays de l'UE et à formuler des recommandations en vue d'améliorer la prise en compte de ces enjeux dans les politiques publiques.

RÉPONDRE AUX BESOINS CROISSANTS DE SOLUTIONS DURABLES POUR LES RÉFUGIÉS

Dans son rapport intitulé *Projected global resettlement needs 2021*, le HCR estime que 1,44 million de réfugiés ont besoin d'être réinstallés. Dans ce contexte, il est urgent d'élargir l'accès à des voies sûres et légales vers des pays tiers pour soutenir les pays d'accueil recevant un grand nombre de réfugiés et d'élargir l'espace de protection des réfugiés. Le système de parrainage est de plus en plus utilisé dans les Etats membres de l'UE, y compris en France et en Italie, pour développer des voies complémentaires et apparaît comme une nouvelle option pour fournir des solutions durables pour l'intégration des réfugiés. Bien que la réinstallation constitue un cadre de soutien qualitatif pour assurer la protection et l'intégration des réfugiés, qui doit être soutenu et renforcé, les programmes de parrainage et les voies complémentaires représentent une solution innovante et additionnelle pour répondre à ces besoins croissants. La mise en place d'un cadre global et coordonné est essentielle pour permettre de partager les expériences et bonnes pratiques de chaque initiative afin de garantir des programmes qualitatifs, protecteurs et complémentaires, s'assurant des ressources humaines et financières suffisantes pour permettre un accueil et un soutien adéquats.

LE PROJET EUROPÉEN SAFE

Depuis janvier 2021, Forum réfugiés-Cosi coordonne le projet SAFE visant à **encourager la collaboration entre les parties prenantes au niveau transnational afin de développer et d'améliorer l'accès à la protection par le biais de systèmes de parrainage et de voies complémentaires**, telles que les couloirs humanitaires, la réunification familiale et la mobilité étudiante, pour les bénéficiaires d'une protection internationale. Le projet sera mis en œuvre en France et en Italie grâce aux partenaires suivants : Fédération de l'entraide protestante (FEP), Croix-Rouge française (CRF), Association interculturelle du Grand Victoria (ICA), Fédération italienne des Eglises protestantes (FCEI), Croix-Rouge italienne (CRI), Union des Universités de la Méditerranée (UNIMED), Oxfam Italie et cofinancé par l'Union européenne.



FOSTER COOPERATION FOR IMPROVING ACCESS TO PROTECTION

Cofinancé par
l'Union européenne



Au niveau européen, **le projet SAFE facilite l'échange d'expériences, d'expertise et de pratiques** entre les organisations impliquées dans la mise en œuvre de programmes de parrainage et de réinstallation et **renforcer une dynamique européenne à travers un identification collective des besoins de renforcement des capacités** en matière de parrainage privé, et des réunions d'échanges de pratiques, de webinaires et de visite d'étude. Ces discussions visent à **trouver des réponses opérationnelles et concrètes aux difficultés rencontrées** dans la mise en œuvre des voies complémentaires et des programmes de parrainage.

Grâce à une **plateforme en ligne** créée et gérée par Forum réfugiés-Cosi, un environnement pédagogique ouvert et fiable sera ouvert où les questions techniques, opérationnelles et conceptuelles liées à la mise en œuvre des programmes de parrainage pourront être discutées et traitées. La plateforme répondra également aux besoins de données fiables sur les voies complémentaires et les programmes de parrainage en collectant et en mettant en évidence les recherches, les données spécifiques sur les voies complémentaires et les méthodologies mises en œuvre à l'échelle mondiale.

Au niveau national, **des discussions autour des programmes de parrainage seront organisées en France et en Italie**. En France, l'objectif est de renforcer la coopération entre les organisations impliquées dans les voies complémentaires, les programmes de parrainage et les programmes de réinstallation. La plateforme facilitera les discussions entre les organisations, encourageant l'échange d'expériences, afin d'élaborer des recommandations communes sur le développement des programmes de parrainage. En Italie, avec le mentorat du partenaire associé canadien, l'objectif est de concevoir un programme de parrainage italien en étroite collaboration avec les organisations de la société civile et les autorités.

En outre, le partenariat étudiera de manière approfondie les **liens entre la réunification familiale et les systèmes de parrainage**. Deux cartographies nationales permettront d'identifier les acteurs impliqués et intéressés, ainsi que leurs besoins en formation, qui seront traités par des sessions de renforcement des capacités et des formations. **Deux boîtes à outils nationales relatives au système de parrainage et à la réunification familiale** seront conçues. Par ailleurs, **des dossiers de réunification familiale seront traités** directement en France et en Italie, avec un soutien spécifique aux organisations de parrainage.

Afin d'explorer une autre voie complémentaire, un **réseau de trois bureaux universitaires opérationnels d'information et de soutien** sera créé en France, en Italie et au Maroc pour améliorer l'accès des jeunes réfugiés à l'enseignement supérieur. Des outils de formation pour les réfugiés et pour le personnel administratif des universités impliquées seront développés.

LES PREMIERS RÉSULTATS DU PROJET ET LES PROCHAINES ÉTAPES

Grâce à l'organisation de trois workshops, **une liste de besoins de renforcement des capacités** en matière de parrainage privé a été dressée. Une réunion d'échanges de pratiques a permis d'identifier les **bonnes pratiques en matière de gestion des attentes** des bénéficiaires et des communautés hôtes, et deux webinaires sur **le suivi et l'évaluation des programmes**, et sur **le processus de matching** ont été organisés sur la base de présentations d'experts et de projets pilotes. Une visite d'étude en Italie sera organisée en mars 2022 et permettra d'étudier **la mobilisation des communautés d'accueil** à travers différents programmes et expériences.

Le travail de recherche mené par les partenaires du projet a permis d'établir **une cartographie** des acteurs et des projets engagés sur le développement de voies complémentaires et de parrainage privé, et dans l'intégration des réfugiés **en France et en Italie** qui sera finalisée en mars 2022. Elle sera accompagnée d'**une analyse des dynamiques de coopération et de besoins de formation**.

Au niveau national, les partenaires français du projet SAFE se sont également attachés à **renforcer les dynamiques d'échanges** entre les acteurs de la réinstallation et des voies complémentaires à travers la mise en place d'un groupe de travail national qui s'est réuni à trois occasions en 2021. En Italie, les associations ont travaillé à l'élaboration d'un modèle national de parrainage privé en étroite collaboration avec les autorités nationales et les organisations internationales.

Grâce à la mise en place de mécanisme de référencement de cas de réunification familiale entre acteurs de l'intégration et de parrainage privé avec les services de rétablissement des liens familiaux de la Croix rouge française et italienne, **une trentaine de cas de réunification familiale sont actuellement accompagnés** dans leur démarche pour garantir l'unité familiale des réfugiés.

Enfin, sur le volet universitaire, l'UNIMED a pu identifier les **principaux enjeux de la mise en place de bureau d'informations et de couloirs universitaires** pour les réfugiés permettant l'élaboration d'un plan d'action adapté.

Pour plus d'informations

Lire notre note de plaidoyer « Réfugiés : renforcer les voies d'accès légales et sûres »

➔ <https://bit.ly/3xGWyzH>

Cécile Quéval
Responsable plaidoyer Questions européennes – Head of European advocacy
@ : cqueval@forumrefugies.org
M : (+33) 6 10 81 06 26